

Le projet *Énergie Est* : un cumul de risques inacceptables

Mémoire présenté à la Commission de l'environnement de la
Communauté métropolitaine de Montréal, dans le cadre de la
consultation sur le projet *Oléoduc Énergie Est*

Alerte Pétrole Rive-sud
3 septembre 2015



Mère Nature, photo et œuvre du sculpteur italien Lorenzo Quinn www.lorenzoquinn.com

***Si le Canada va de l'avant avec les sables bitumineux et si nous laissons faire,
ce sera la fin pour le climat actuel***

James Hansen, scientifique et ex-patron de la NASA, mai 2012

***L'enjeu du changement climatique est plus important que n'importe quel projet
d'oléoduc***

Commission de l'énergie de l'Ontario, août 2015

PRÉSENTATION D'ALERTE PÉTROLE RIVE-SUD

Alerte Pétrole Rive-Sud (APRS) est un mouvement citoyen de la Rive-Sud de Montréal fondé en mars 2014. Il a pour objectif de sensibiliser le public sur les impacts climatiques de l'industrie des sables bitumineux de l'Alberta, sur les risques du transport de ce pétrole par trains, oléoducs et navires et sur la transition énergétique.

Notre mouvement est en lien avec différents groupes qui partagent nos préoccupations. *APRS* fait partie et collabore avec le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) et il est l'un des membres fondateur de la *Fondation Coule pas chez nous* ainsi que du *Front commun québécois pour la transition énergétique*.

APRS a travaillé entre autres à la sensibilisation du public et des conseils municipaux sur le transport du pétrole de l'Ouest canadien par train sur son territoire et sur le projet d'inversion de l'oléoduc Montréal-Portland (Maine) de la compagnie PLML (Pipe-lines Montréal Limitée) de Montréal. *APRS* a aussi publié des lettres ouvertes et présenté des demandes de résolutions auprès de plusieurs municipalités de la Rive-Sud de Montréal, ainsi qu'auprès du conseil d'agglomération de Longueuil.

On peut consulter notre site Web au <http://alertepetrolerivesud.org/> ou notre page Facebook à facebook.ca/alertepetrole.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	1
L'IMPACT CLIMATIQUE	2
Dérèglements climatiques : le Québec n'est pas épargné	2
<i>Énergie Est</i> : incompatible avec la lutte au dérèglement climatique.....	4
TRANSPORT DU PÉTROLE DES SABLES BITUMINEUX : DES RISQUES MAJEURS ET MULTIPLES	9
Des oléoducs qui s'ajoutent aux autres modes de transport.....	9
« Petites » fuites ou déversements : des risques importants	9
Un pétrole plus récalcitrant et plus toxique	10
Déversement, rivière Kalamazoo : un pétrole semblable à celui des sables bitumineux....	11
Contamination des sols et de l'eau potable	12
Des oléoducs neufs, plus sécuritaires? Deux exemples récents inquiétants	13
TRANSCANADA : DES RÉVÉLATIONS QUI FONT RÉFLÉCHIR	14
ÉCONOMIE ET SABLES BITUMINEUX	15
Économie « verte », économie d'avenir.....	15
Écologie : baliser le développement économique.....	15
Écotech Québec : concrétiser la transition énergétique durable	15
Un prix « juste » pour le pétrole sale : une baisse de la demande.....	16
12 milliards \$ pour participer à l'écocide planétaire ou pour la transition verte ?.....	17
L'ONÉ : UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE TRONQUÉE	18
Documents manquants, unilinguisme anglais, exclusion de participants, contenu limitatif .	18
Le gouvernement fédéral modifie le processus d'évaluation en 2012.....	18
Contestation en Cour suprême.....	19
Promesses électorales	19
Fermer le dossier de la demande de TransCanada.....	19
BAPE ET ÉNERGIE EST : POUVOIRS RÉDUITS, DÉLAI IRRÉALISTE	20
Un ministre de l'environnement et du climat qui s'en lave les mains!.....	20
CONCLUSION	22
RECOMMANDATIONS	24

RÉFÉRENCES

CONTEXTE

Les sables bitumineux de l'Alberta représentent la 3^e réserve mondiale de pétrole. « En 2006, les réserves établies du Canada s'élevaient à 179 milliards de barils, dont plus de 95 % sont sous forme de bitume naturel dans les sables bitumineux »¹.

Les pétrolières impliquées dans l'exploitation du pétrole des sables bitumineux de l'Alberta veulent tripler leur production d'ici 2030 ².

Elles veulent exporter à l'extérieur du Canada en misant particulièrement sur le transport par oléoducs. Toutefois, elles font face à de fortes résistances, tant du côté de la Colombie-Britannique pour les projets Northern Gateway et Kinder Morgan, que du côté américain pour le projet Keystone XL.

Le Québec est maintenant dans la mire. La compagnie TransCanada mise sur son projet *Énergie Est* pour exporter vers l'Atlantique via le Québec. L'oléoduc, d'un mètre de diamètre, ferait transiter 1,1 million de barils de pétrole issu des sables bitumineux par jour, 400 millions par année, soit six fois la quantité de pétrole consommé au Québec.

Dans l'analyse du projet *Énergie Est*, il nous apparaît primordial d'évaluer les risques à court, à moyen et à long terme sur notre eau potable, nos milieux naturels, nos terres agricoles, nos milieux de vie, la santé des populations, l'économie et, surtout, sur les dérèglements climatiques, qui affectent tous ces éléments!

La communauté scientifique internationale et plusieurs chefs d'État s'élèvent de plus en plus pour dire qu'au lieu d'accroître l'offre d'hydrocarbures sur la planète, il faut la réduire. *Énergie Est* serait à contre-courant.

L'IMPACT CLIMATIQUE

Il n'y a pas de défi qui pose une plus grande menace pour notre avenir et pour les générations futures que les changements climatiques

Barack Obama, Président des États-Unis

Dérèglements climatiques : le Québec n'est pas épargné

Le dérèglement climatique a déjà des impacts au Canada et au Québec, lesquels s'amplifieront au cours des prochaines décennies, tels que confirmé par différentes sources. Les projections faites pour le Québec sont très inquiétantes.

La *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020* indique :

« Généralement, le climat se réchauffera sur l'ensemble du territoire québécois, et ce de façon plus marquée en hiver qu'en été et plus au Nord qu'au Sud. »

« En hiver, à l'horizon 2050, les températures augmenteraient de 2,5 °C à 3,8 °C dans le Sud du Québec et de 4,5 °C à 6,5 °C dans le Nord.»

« En été, les hausses de température se situeraient entre 1,9 °C et 3,0 °C au Sud et entre 1,6 °C et 2,8 °C au Nord. »

« Des précipitations plus abondantes sont à prévoir en hiver et dans le Nord-du-Québec. Des augmentations de précipitations, de 8,6 % à 18,1 % au Sud et de 16,8 % à 29,4 % au Nord, sont attendues en saison hivernale à l'horizon 2050. »

« Les changements climatiques se traduiront par des événements météorologiques extrêmes (tempêtes hivernales, vents violents, pluies diluviennes, etc.) plus fréquents et plus intenses. Ces événements pourraient être à l'origine de divers aléas naturels tels que les inondations, l'érosion, les glissements de terrain et la submersion. »

« Une accélération de la fonte du pergélisol ; Des périodes de canicule plus fréquentes et plus chaudes; Des niveaux d'eau extrêmes en zones côtières lors des tempêtes. »

« Il paraît raisonnable de croire que l'on observera aussi les événements suivants au cours des prochaines décennies :

- Une augmentation des fluctuations des niveaux d'eau (avec des phénomènes de fortes crues et des étiages plus bas) causant de l'érosion dans les cours d'eau;
- Une prolongation des périodes de sécheresse estivale. »³

Hausse du coût des denrées importées

Le Dr Pierre Gosselin, de l'Institut national de santé publique du Québec, souligne que le Québec ne sera pas épargné par les impacts des changements provoqués par notre dépendance aux énergies fossiles. Il insiste notamment sur la croissance prévisible de l'insécurité alimentaire, en raison de la hausse du coût de denrées importées.⁴

Des sécheresses sévères s'accroissent déjà dans plusieurs régions du globe, notamment dans l'Ouest canadien et américain. Depuis quatre ans, une sécheresse dure en Californie, grenier alimentaire important pour l'Amérique du Nord.

Impacts sur le Saint-Laurent : eau potable, biodiversité, économie, transport, érosion

«En admirant notre fleuve dans toute sa beauté et sa force, il est difficile de croire que tout cela pourrait changer.»⁵ Et pourtant, voici un bref survol des effets du réchauffement climatique sur le fleuve dans les prochaines décennies, tels qu'énumérés par l'Institut national de santé publique du Québec. « L'eau potable et le fleuve Saint-Laurent sont menacés :

- Diminution de la qualité des eaux de consommation en raison d'une plus faible dilution des polluants ou d'une augmentation dans la partie aval du fleuve de la présence des eaux saumâtres;
- Réduction ou disparition de nombreux habitats essentiels à la reproduction des plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux en raison de l'assèchement des herbiers et des marais côtiers;
- Réduction dans la partie sud du Québec des usages récréatifs, industriels et surtout agricoles liés au fleuve;
- Impacts majeurs sur le transport maritime nécessitant des travaux de dragage important et une plus grande surveillance pour le rendre sécuritaire;
- Augmentation de l'érosion ». ⁵

Les changements climatiques menacent le fleuve Saint-Laurent, notre bien commun: eau potable, flore et faune, économie touristique, industrielle et agricole, transport maritime, érosion.

Le fleuve et les Grands Lacs représentent 20 % des réserves d'eau douce de la planète. Il est de notre devoir de protéger cette eau potable, source de vie, non seulement pour nous-mêmes, mais pour la partager éventuellement avec d'autres populations du globe qui ont soif et faim.

Hausse des décès et coûts associés

Une étude démontre que la hausse des températures estivales moyennes au Québec pourrait entraîner une augmentation du taux de mortalité estivale (de causes non traumatiques) de l'ordre de 2 % pour 2020 et de 10 % pour 2080. *** *The Potential impact of climate change on annual and seasonal mortality for three cities in Québec, Canada*, Doyon, B, Bélanger, D. Gosselin, P. *International Journal health geographics* vol7 no 23 et tiré du site de l'institut de santé publique du Québec

Un article publié par l'Institut national de la santé publique du Québec estime que 20 000 décès additionnels seront causés au Québec par l'augmentation de la température dans les 50 prochaines années. Les coûts pour la société québécoise sont estimés à 33 milliards. ⁶

Énergie Est : incompatible avec la lutte au dérèglement climatique

Le dérèglement climatique dépasse les frontières. Il dépasse également tous les autres risques potentiels, car il les englobe tous. Et quoique l'on dise sur la sécurité de l'oléoduc *Énergie Est*, son impact sur le climat est une certitude confirmée par la communauté scientifique.

L'explosion démographique (mondiale) va aller de pair avec les phénomènes climatiques. L'urgence de santé publique (mondiale) est donc à venir, mais elle existe déjà dans plusieurs endroits. Et le problème, c'est qu'elle va probablement se généraliser. (...) La réponse n'est pas au rendez-vous » (...) « le lobby du pétrole et de l'automobile » demeure puissant, ce qui nuit aux possibilités d'agir. Or, décarboniser notre société est un immense changement de société ». Dr Pierre Gosselin, Institut national de santé publique du Québec. ⁷

« Game over » pour le climat : avertissements d'un éminent scientifique

James Hansen a alerté la communauté internationale des dangers du réchauffement climatique dès 1981. Cet ex-directeur de l'Institut Goddard pour les études de l'espace à la NASA de 1981 à 2013, dirige le programme sur le Climat (Sciences, Conscience et Solutions) à l'Institut pour la Terre de l'Université Columbia depuis 2014.

Dans une lettre ouverte publiée dans le New York Times en 2012, il a prévenu que si l'humanité ajoute la totalité des sables bitumineux aux combustibles qu'elle utilise actuellement, ce sera « *game over* » pour le climat. « Les sables bitumineux contiennent deux fois la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) que les États-Unis ont émis dans leur histoire, ce qui représente environ le tiers de tous les GES présents dans l'atmosphère terrestre. » (...) « Le niveau des océans montera et détruira les

villes côtières. Les températures globales deviendront insupportables. Vingt à cinquante pour cent des espèces vivantes de la planète disparaîtront. La civilisation sera menacée. (...) Plus nous attendons pour agir, plus les coûts monteront rapidement – nous ne pouvons attendre plus longtemps pour éviter le pire et être jugés immoral par les générations à venir ». ⁸

L'accumulation des GES : comme l'eau dans une baignoire

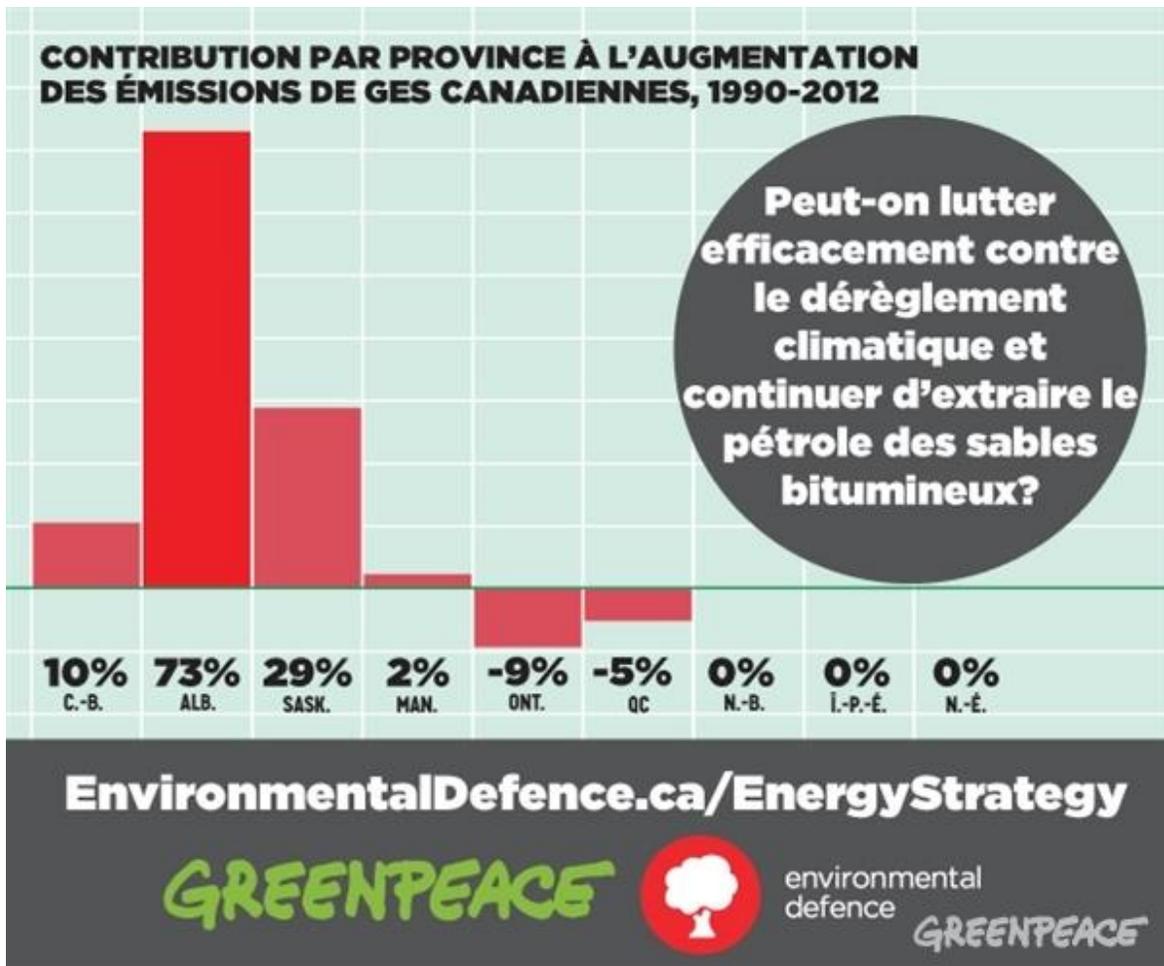
Imaginez une baignoire avec les robinets ouverts. Tout comme l'eau, les GES s'accumulent. Une partie de ces GES demeurera dans la baignoire – l'atmosphère – pendant des centaines d'années. Or, au cours des 200 dernières années, nous avons rempli la baignoire presque à ras bord (principalement avec les émissions des pays développés). C'est la répartition des derniers centimètres disponibles dans la baignoire entre les différents pays qui constitue le cœur des négociations sur les changements climatiques (<http://www.pembina.org/>).

Le Canada : irresponsable dans la lutte au réchauffement climatique

La réduction des GES est la question centrale de l'ensemble des pays de la planète, afin de freiner les dérèglements climatiques. Le rôle du Canada à ce propos fait l'objet d'un constat lamentable, commenté par plusieurs personnalités et scientifiques tant sur la scène internationale que nationale. En outre, il a été fortement critiqué pour s'être retiré du protocole de Kyoto. Selon un rapport dévoilé lors de la conférence de l'ONU sur le climat à Lima en décembre 2014, le Canada se classe au 58^e rang sur 61 pays pour ses efforts de réduction de GES. Seuls le Kazakhstan, l'Australie et l'Arabie saoudite ont une plus mauvaise note ! ⁹

« Les sables bitumineux auront émis 108 millions de tonnes de GES annuellement d'ici 2020, c'est-à-dire environ un cinquième de l'empreinte carbone totale du Canada. Ce projet émet déjà plus de carbone que la totalité des voitures du Canada, à un taux de 40 millions de tonnes par année. À cause des sables bitumineux, les émissions du Canada ont crû plus que celles de toutes les autres nations du G8 – une augmentation totalisant 24.1 % entre 1990 et 2008. Le Canada a maintenant une empreinte écologique par habitant parmi les plus élevées du monde. » ¹⁰

L'industrie des sables bitumineux mine les efforts de réduction déployés dans d'autres secteurs industriels et dans d'autres régions du Canada, notamment ceux faits dans nos villes de la CMM. Il n'est pas surprenant que l'Alberta émette actuellement plus de GES que l'Ontario et le Québec réunis, tel qu'illustré dans le tableau suivant ¹¹.



100 scientifiques nord-américains demandent un moratoire

Le 10 juin 2015, plus d'une centaine de scientifiques des États-Unis et du Canada ont uni leurs voix pour demander aux gouvernements un moratoire sur tout nouveau projet d'exploitation et d'infrastructure favorisant l'expansion des sables bitumineux.¹²

« La poursuite de l'expansion des vastes réserves pétrolières issues des sables bitumineux en Alberta et ailleurs en Amérique du Nord constitue aujourd'hui l'un des principaux enjeux auxquels nous faisons face en tant que Canadiens et Américains. L'impact de nos décisions en la matière se fera ressentir sur nos économies nationales et notre environnement pendant des décennies, voire des siècles. (...) En tant que groupe interdisciplinaire issu des milieux des sciences naturelles et sociales de nos deux pays, nous avons entamé un dialogue au sujet des sables bitumineux parce que nos inquiétudes dépassaient largement nos champs d'expertise individuels. »¹². (...)

« Aucun nouveau projet d'exploitation ou infrastructure associée ne devrait être déployé à moins d'être accompagné d'un plan cohérent, garantissant la réduction de nos émissions de GES, la protection de la biodiversité et de la santé humaine, ainsi

que les droits des peuples autochtones. Les dix raisons énumérées (...), fondées sur des faits scientifiques, expliquent notre position. Nous croyons qu'elles devraient se retrouver au centre du débat sur la poursuite de l'expansion de l'industrie des sables bitumineux, une source d'énergie fossile non renouvelable.»¹²

Voici leurs deux premières raisons :

«Raison 1 : Incompatible avec la lutte aux changements climatiques

L'exploitation continue des sables bitumineux et des sources similaires de pétrole non conventionnel au Canada et ailleurs est incompatible avec l'objectif de limiter la hausse des températures terrestres à un niveau qui permet l'adaptation sans conséquences graves pour les sociétés humaines.»

«Raison 2 : Ralentit le virage vers les énergies propres

Les sables bitumineux devraient être l'une des premières sources de carburant à éviter, alors que nos sociétés font la transition vers des formes d'énergies non polluantes, et non la prochaine source d'énergie intensive en carbone exploitée.»

La durée de vie utile de l'oléoduc serait d'au moins 40 ans, possiblement 50-60 ans. Des quantités gigantesques de GES seraient ainsi émises en lien avec tout le pétrole supplémentaire relié à l'oléoduc Énergie Est : en amont (extraction/transformation), lors du transport et en aval (utilisation/combustion).

Commission de l'Énergie de l'Ontario : inclure l'impact climatique

La *Commission de l'Énergie* de l'Ontario (CEO) mentionne dans son rapport du 13 août dernier et cité précédemment : « Les Ontariens sont préoccupés par les répercussions du projet *Énergie Est* sur les émissions de gaz à effet de serre, en amont et en aval, particulièrement parce que l'Office National de l'Énergie ne tiendra compte que des émissions découlant directement de la construction et de l'exploitation de l'oléoduc. Lors des réunions avec les collectivités, des participants ont soutenu que l'évaluation du Projet ne sera pas complète tant que l'ensemble des répercussions de l'oléoduc sur le changement climatique ne seront pas étudiées. Ainsi, nous avons ajouté le changement climatique aux répercussions faisant l'objet d'un examen. L'enjeu du changement climatique est plus important que n'importe quel projet d'oléoduc et dépasse la sphère provinciale. »¹³

AQLPA et Institut Pembina : deux études choc

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) évalue ces émissions de GES à 5,2 milliards de tonnes en équivalent CO₂. C'est 64 fois les émissions du Québec de 2011, soit plus de 1,3 milliard d'autos, 30 % de plus que tous les véhicules roulant actuellement sur la planète !¹⁴

« De fait, le Canada est en train de devenir un acteur du dépassement du seuil de 2 degrés de température moyenne — en vérité un profiteur de ce dépassement — et donc, un des responsables directs de l'écocide planétaire qui l'accompagnera inévitablement. »¹⁵

L'Institut Pembina – un organisme canadien de pression pour la transition énergétique – en est venu à la même conclusion : protection du climat et expansion des sables bitumineux sont incompatibles.¹⁶

Ouvrir la porte de l'enfer avec des risques à long terme comparables à ceux de l'uranium

Dans son rapport de mai 2015 concernant le dossier uranifère, la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Québec) fournit cet avis : « le besoin de confiner et de stabiliser les résidus de mine d'uranium durant plus de 10 000 ans pose des défis qui vont au-delà de ce à quoi la société actuelle peut légitimement s'engager. Par conséquent, ce besoin est susceptible de transférer des obligations, des coûts et des risques sur plusieurs générations ».¹⁷

À long terme, les risques du projet *Énergie Est* nous apparaissent tout aussi graves, sinon plus, que ceux du dossier uranifère. La contribution des sables bitumineux à l'emballement du climat signifie non seulement « des obligations, des coûts et des risques sur plusieurs générations »¹⁷, mais une menace de plus en plus réelle à la survie des civilisations humaines partout sur la planète. Ne serait-ce pas ouvrir la porte de l'enfer?

TRANSPORT DU PÉTROLE DES SABLES BITUMINEUX : DES RISQUES MAJEURS ET MULTIPLES

Des oléoducs qui s'ajoutent aux autres modes de transport

Risque du transport par oléoducs, trains et navires : il faut agir à la source du problème en limitant l'expansion de l'industrie

Les entreprises des sables bitumineux veulent désenclaver leur pétrole, utilisant tous les modes de transport disponibles. Elles ont dans leurs plans toujours plus de pétrole à extraire et à transporter. Les oléoducs sont destinés à s'ajouter au transport routier, ferroviaire et maritime, afin de multiplier les quantités de pétrole expédiées à l'étranger. Depuis des années, les pétrolières des sables bitumineux ont tenté d'inverser le flux d'oléoducs existants pour y faire transiter le pétrole : projet *Trailbreaker* (Montréal/Portland), *ligne 9B* d'Enbridge (Ontario-Montréal), etc. Elles misent aussi beaucoup sur la construction de nouveaux oléoducs : *Keystone XL*, *Northern Gateway*, *Kinder Morgan*, *Énergie Est* et combien d'autres? Tout cela, pour faire augmenter les ventes et les profits des actionnaires.

Le Québec se transformera-t-il de plus en plus en véritable autoroute du pétrole sale pour l'Ouest canadien?

« Petites » fuites ou déversements : des risques importants

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada indique qu'en 2014, 6 % des déversements de pétrole brut provenant d'oléoducs ont provoqué des fuites entre 26,000 litres et 1 million de litres.¹⁸

« Au Canada, entre 2004 et 2015, les tendances (aux fuites de grande ampleur) sont à l'augmentation. (...). De nombreux auteurs s'accordent à dire que l'estimation de ces fuites est largement sous-estimée ». ¹⁹

En cas de déversement majeur, TransCanada évalue à 10 minutes son temps de réponse le plus court avant une intervention. Durant ce temps, il pourrait s'écouler jusqu'à 7 630 barils de pétrole sale, plus de 1,2 million de litres (1,1 million de barils circulerait par jour, 1 baril équivaut à 159 litres). La Fondation David Suzuki arrive sensiblement au même calcul. ²⁰

Cela représente 43 fois la quantité de diesel déversée dans le fleuve Saint-Laurent en janvier 2015 (28,000 litres), qui avait privé d'eau potable « 288 100 personnes non seulement dans le Vieux-Longueuil, mais aussi à Boucherville, à Saint-Bruno et à Saint-Hubert. »²¹

TransCanada : des « petites » fuites pendant plusieurs jours

TransCanada compte-elle sur la surveillance citoyenne bénévole pour détecter les « petites » fuites? C'est ce que l'on pourrait croire.

Ainsi, Jessica Boursier (2015) rappelle : « Cependant, la détection de petites fuites en temps réel (1,5 % à 2 % du débit de l'oléoduc pour TransCanada) requiert un laps de temps élevé avant d'être détecté, probablement une dizaine de jours (...) Ainsi, de nombreuses fuites déversant de petites quantités de pétrole peuvent se produire dans un délai relativement long. Par exemple, l'oléoduc Keystone de la compagnie TransCanada a connu plus de 14 déversements lors de sa première année de fonctionnement. En 2011, la fuite de Keystone correspondant à environ 450 barils (2 % du débit) a enclenché l'arrêt d'urgence de l'oléoduc 44 min après le déclenchement de l'alarme initiale. L'intervalle de temps des 10 min n'est donc pas toujours respecté ». ²²

Une fuite de 1,5 % représente 16 500 barils par jour qui pourraient se déverser sans être détectés. Sur 10 jours : 165 000 barils! La détection serait aléatoire « par d'autres moyens tels que les patrouilles aériennes aux deux semaines ou par la sécurité civile ou la population. Il pourrait s'écouler plusieurs heures et même plusieurs jours avant de la détecter ». ²³

« Les déversements peuvent être de très grande ampleur, voire catastrophiques, mais les fuites insidieuses peuvent déverser des hydrocarbures sur une longue période de temps avec un moindre volume (...). Or, cumulés, ces petits déversements peuvent avoir un impact non négligeable sur les écosystèmes, selon leur capacité de résilience (...). Lorsque l'impact ne devient plus soutenable, l'écosystème se dégrade progressivement jusqu'à arriver à un point de non-retour. » ²⁴

Un pétrole plus récalcitrant et plus toxique

« Les déversements d'hydrocarbures tuent les poissons, les mammifères marins, les oiseaux et les végétaux. Même de petits déversements causent des dommages à l'équilibre naturel et nuisent aux espèces sauvages à long terme. » ²⁵

Or, « Les résidus bitumineux sont beaucoup plus récalcitrants, beaucoup plus difficiles à éliminer du milieu naturel et beaucoup plus toxiques », explique Émilien Pelletier, professeur spécialisé en chimie et écotoxicologie à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski. Il explique que le pétrole lourd est susceptible de couler plus rapidement au fond de l'eau. « En hiver, les degrés de difficultés sont multipliés par dix », affirme le professeur. ²⁶

« Les pipelines situés dans des régions froides sont plus soumis à la corrosion due aux phénomènes de gel/dégel et à l'usure prématurée des conduites. Les produits en provenance de sources non conventionnelles de pétrole tels que les bruts lourds (sables bitumineux, etc.) sont de par leurs propriétés physico-chimiques plus corrosifs, acides et instables. Les risques liés au transport de ces produits sont donc

plus importants que pour les bruts conventionnels. De plus, ils doivent être dilués avant d'être transportés par des additifs. Ces additifs contribuent à augmenter l'écotoxicité du pétrole transporté et ont un impact négatif sur la microfaune du sol en cas de déversement. »²⁷

L'oléoduc *Énergie Est* traverserait plus de 600 cours d'eau au Québec, dont la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent, source d'eau potable pour près de la moitié des Québécois. Un déversement pourrait être catastrophique pour notre eau potable, nos écosystèmes, nos champs agricoles et la santé des résidents des zones habitées. Les exemples suivants, tirés de situations bien réelles des dernières années, sont éloquentes.

Déversement, rivière Kalamazoo : un pétrole semblable à celui des sables bitumineux

« Le déversement 2010 dans la rivière Kalamazoo au Michigan - la plus grande marée noire de l'intérieur aux États-Unis - a déversé 3,8 millions de litres de bitume dilué en plus de 18 heures. *Ce pétrole lourd coule dans le fond de l'eau, ce qui rend le nettoyage ardu. Quatre ans plus tard, avec plus de 1 milliard \$ dépensés pour le nettoyage, il reste toujours du pétrole lourd au fond de la rivière, s'insurge Steven Guilbeault.* »²⁸

Une équipe de l'émission Enquête de Radio-Canada s'était rendue au Michigan en 2013, trois ans après cet accident avec l'oléoduc de la ligne 6B de la compagnie Enbridge. « Aujourd'hui encore (2013), 700,000 litres d'hydrocarbure sont englués dans les sédiments, sous les eaux »²⁹

Soulignons que la nature du pétrole déversé est semblable à celle du pétrole des sables bitumineux.

Notons que le déversement a eu lieu en juillet. Si un déversement se produisait dans un cours d'eau dans nos conditions hivernales, cela augmenterait de beaucoup la difficulté de récupération et allongerait d'autant la période de temps sans eau potable.

Contamination des sols et de l'eau potable

« L'eau est la première ressource naturelle du Québec, plus précieuse que l'or ou tous les métaux ou hydrocarbures »

Coalition Eau Secours !

L'exemple de Lac Mégantic

« Si une majorité du pétrole a brûlé dans l'incendie meurtrier qui a suivi le déraillement - et dont on ignore les impacts environnementaux -, le rapport produit par la firme Golder estime que quelques centaines de milliers de litres ont contaminé les sols, le lac Mégantic et la rivière Chaudière sur une distance de plus de 120 kilomètres. »³⁰

« La firme Golder, d'abord engagée par la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) dans les heures qui ont suivi le déraillement et l'explosion du convoi ferroviaire, a mené différentes analyses des sols dans la zone contaminée par le pétrole brut. (...) Le volume de sols fortement contaminés qui devront être tout simplement retirés pourrait se situer entre 77 800 et 112 000 mètres cubes. Ce volume est réparti sur une superficie équivalant à une trentaine de terrains de football. Un tel volume pourrait représenter l'équivalent de plus de 10 000 camions à benne pleins de sols contaminés. (...) Les sols à excaver et dont Québec devra disposer contiennent plusieurs éléments reconnus pour leur dangerosité. Les experts ont ainsi identifié des concentrations importantes d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) - des composés qui sont reconnus pour leur toxicité -, de composés organiques volatils, de dioxines et de furannes. »³¹

Dans un rapport préliminaire de caractérisation des sols contaminés par le pétrole brut à Lac-Mégantic, la firme Golder affirme que le déraillement du convoi de wagons-citernes « a mené au déversement et à la résurgence de plus de 100 000 litres de pétrole dans le lac Mégantic et la rivière Chaudière ». (...) « Un peu plus de deux mois après le déversement de dizaines de milliers de litres de pétrole brut dans la rivière Chaudière, Québec autorise désormais les villes de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges à y puiser de nouveau leur eau potable. »³²

Notre eau potable à risque

L'oléoduc *Énergie Est* traverserait des centaines de rivières au Québec. Onze rivières posent un risque important à cause de l'instabilité du sol pouvant causer un glissement de terrain (Batiscan, Sainte-Anne, Portneuf, Etchemin, Saint-Maurice, Yamachiche, etc.).

Plus près de nous, la rivière Outaouais pose un risque énorme. Une étude commandée par TransCanada à la firme Entec, estime que la traversée de la rivière

Outaouais est « techniquement infaisable »³³. Un déversement dans les eaux de l'Outaouais pourrait contaminer l'eau potable des résidents de la grande région de Montréal, jusqu'à la Rive-Sud. Les courants d'eau ne connaissent pas de frontières.

Des oléoducs neufs, plus sécuritaires? Deux exemples récents inquiétants

Les compagnies pétrolières et de construction d'oléoducs tentent de nous rassurer quant à la sécurité de leurs oléoducs parce que la technologie a évolué. Or, on peut constater que les risques demeurent présents même avec des oléoducs récents.

Que dire du déversement d'un oléoduc de la compagnie Nexen - filiale du groupe chinois CNOOC - au cœur de la forêt boréale en Alberta? En juillet dernier, cette conduite à haute pression et à double cloison reliant un puits d'exploitation à une usine de traitement a pourtant eu une brèche visible de quelques centimètres. « Cinq millions de litres de liquide bitumineux (mélange lourd d'eau usée, de sable et de pétrole) se sont déversés (...) l'équivalent de 31 500 barils. (...) L'accident n'a pas été signalé par les outils automatiques prévus sur cet oléoduc en service depuis début 2014. La fuite a plutôt été constatée *de visu* par un employé passant dans les parages ».³⁴

Le déversement a pu durer jusqu'à deux semaines. « Nexen estime que la fuite dans l'oléoduc a débuté quelque part entre le 29 juin, lorsque les équipes ont terminé un nettoyage, et le 15 juillet, lorsqu'un entrepreneur l'a repérée. »³⁵

Faits à noter : La zone étant isolée, des équipes de Nexen ont dû ouvrir un chemin à travers la forêt pour acheminer le matériel de nettoyage. De plus, « L'entreprise Nexen ignore la cause de la fuite qui a été décelée sur son pipeline le 15 juillet dernier, près de Fort McMurray, en Alberta. »³⁶ Il lui faudra des mois avant d'en déterminer la cause.

Que dire aussi de l'oléoduc Saint-Laurent de la société Énergie Valero qui connaît des problèmes de corrosion depuis son ouverture en décembre 2012? Une source de préoccupation, selon le professeur Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie aux Hautes Études Commerciales (HEC). « Ils s'ajoutent aux craintes soulevées la semaine dernière par une première étude environnementale indépendante quant à la possibilité d'un déversement de pétrole lourd avec le projet d'oléoduc *Énergie Est* de TransCanada. »³⁷

« Des fuites de pétrole dues à la corrosion peuvent (...) mettre des mois à se déverser dans l'environnement avant d'être détectées. »³⁸

TRANSCANADA : DES RÉVÉLATIONS QUI FONT RÉFLÉCHIR

Dans *Neuf raisons pour lesquelles nous devrions douter de ce que TransCanada nous dit*³⁹, les chercheurs de l'institut Polaris (dont le siège social est à Ottawa) expliquent :

Les fuites : «Depuis 2010, lorsque le premier oléoduc de TransCanada est entré en service, la compagnie a rapporté 152 déversements de pétrole. Selon l'Office national de l'énergie (ONÉ), 17 des 39 plus importants accidents d'oléoducs (qui transportaient gaz et pétrole combinés) qui ont eu lieu au Canada (entre 1992-2014) sont survenus sur ceux appartenant à TransCanada et sa filiale NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL). De plus, il est à noter que l'ONÉ ne divulgue que les violations "rapportables" et de nombreux incidents qui ont lieu sur les oléoducs ne viennent même jamais à l'attention du public.» (...)

La compagnie a enregistré 411 activités de lobbying fédéral au Canada de juillet 2008 à décembre 2014, ce qui en fait l'un des lobbyistes les plus actifs auprès du gouvernement fédéral. (...)

Au Canada, une forte collaboration a été établie entre le gouvernement fédéral, l'industrie du pétrole, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au cours des 10 dernières années. (...)

Afin de décourager la résistance et l'opposition, TransCanada a tenté de séduire les communautés et les municipalités en leur offrant un soutien ou en fournissant des incitatifs financiers ou tout autre type de mesure incitative. Par exemple, la Première Nation de Fort Nelson a reçu du financement pour la mise en œuvre d'un laboratoire informatique dans une école et d'un programme de formation pour les jeunes dans le cadre des préparatifs de la signature d'un protocole d'entente sur 10 ans avec TransCanada. Cependant, certains de ces incitatifs sont assortis de clauses de non-divulgaration. Un tel exemple est venu d'une fuite accidentelle qui a révélé qu'une subvention de TransCanada de 30 000\$ afin d'acheter un camion de pompiers à la ville de Mattawa en Ontario a été accompagnée d'une clause bâillon sur 5 ans déclarant que « la ville de Mattawa sera tenue de ne pas publiquement commenter sur les opérations de TransCanada ou sur ses projets d'affaires ». (...)

En 2014, des documents de stratégie de relations publiques issus d'une fuite ont révélé que TransCanada avait embauché la plus grande firme de relations publiques au monde, Edelman, afin de préparer sa campagne Énergie Est, y compris l'utilisation de stratégies controversées ayant comme objectif de nuire à la réputation d'opposants, « d'ajouter des niveaux de difficulté à leurs adversaires, de les distraire de leur mission et de les pousser à rediriger leurs ressources ».

Le but de l'Institut est de mieux outiller les mouvements citoyens pour les amener à promouvoir des changements socialement démocratiques. L'Institut a aussi publié le 2 juin 2015 un rapport détaillé intitulé : *Rompre avec l'économie des énergies sales : Un profil corporatif de la compagnie canadienne de pipeline TransCanada*⁴⁰.

ÉCONOMIE ET SABLES BITUMINEUX

Économie « verte », économie d'avenir

« La réalité pétrolière glisse vers une nouvelle mathématique. Les énergies fossiles sont devenues des facteurs de décroissance dans les modèles économétriques, des facteurs de risque dans les équations financières »⁴¹

Des alternatives sensées et abordables existent, telle est la 8^e raison énoncée par les 100 scientifiques nord-américains demandant un moratoire sur l'expansion des sables bitumineux.

« La plupart des grands économistes s'entendent maintenant sur le fait que limiter les émissions polluantes de carbone – par des mécanismes comme des taxes sur le carbone, des marchés du carbone ou des réglementations — peut faciliter une transition vers des énergies à faible intensité en carbone sur quelques décennies, sans diminution dramatique de la croissance économique globale (Global Energy Assessment 2012, IPCC 2014, Nordhaus 2014) ».⁴²

Écologie : baliser le développement économique

La position de la CMM peut s'appuyer moralement sur l'impératif d'un tel moratoire, d'autant plus qu'il serait avantageux de prendre connaissance du répertoire électronique unique des thèses de doctorat et des mémoires de maîtrise dans le secteur de l'économie contemporaine, tenu par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).⁴³

L'IREC est un organisme sans but lucratif parmi les acteurs importants de la recherche économique au Québec. Dans le répertoire de l'IREC, une thèse de doctorat de Corinne Gendron (UDM, 480 pages) a retenu notre attention : *Éthique et développement économique : Le discours des dirigeants sur l'environnement*. On y reconnaît la nécessité de baliser le développement économique. « ... nous avons établi que le paradigme industriel dominant est en mutation profonde. Les dirigeants reconnaissent l'existence de limites écologiques en vertu desquelles il est nécessaire de baliser le développement économique et dissocient le bien-être économique d'un bien-être défini en termes écologiques. »⁴⁴

Écotech Québec : concrétiser la transition énergétique durable

Écotech Québec est une ressource à connaître afin de réaliser qu'une réelle transition énergétique durable est possible et qu'elle peut servir l'économie du Québec, incluant celle de la Communauté métropolitaine de Montréal.

LIVRE BLANC POUR UNE ÉCONOMIE VERTE PAR LES TECHNOLOGIES PROPRES

« Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur des technologies propres provenant des quatre coins du Québec, soit les entreprises innovantes, les centres de recherche et de développement et de transfert technologique, les grandes entreprises utilisatrices, les milieux financiers, les institutions d'enseignement et de formation, les centrales syndicales et les associations industrielles et regroupements en technologies propres. Écotech vise le développement, le financement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres d'ici.

D'une part, sa masse critique demeure composée de petites entreprises et d'entrepreneurs souvent moins aguerris que plusieurs de leurs concurrents, notamment lorsque vient le moment d'amasser des fonds sur les marchés mondiaux pour des projets à forte intensité en capital. D'autre part, un accès limité au réseau d'acheteurs et d'investisseurs, au Québec comme à l'étranger, handicape la création d'une demande initiale pour les produits, les procédés, les technologies et les services des entreprises québécoises de technologies propres. Cette situation hypothèque considérablement la création d'entreprises québécoises de calibre mondial. (...)

Écotech Québec est convaincue que la mise en œuvre de certaines recommandations contribuerait à faire du Québec un terrain fertile à l'essor du secteur des technologies propres et, par conséquent, à propulser mondialement les entrepreneurs et les entreprises du Québec sur les marchés.»⁴⁵

Un prix « juste » pour le pétrole sale : une baisse de la demande

Dans le cadre des discussions internationales sur l'inévitable réduction des GES, le Canada devra tôt ou tard inclure les coûts environnementaux et climatiques dans le prix du pétrole des sables bitumineux. À cet égard, Mme Micheline Lagarde, présidente du Fonds monétaire international, affirmait lors de la Conférence de Montréal (juin 2015), que la réduction de la consommation d'énergies fossiles «passe soit par une taxe sur le carbone ou l'instauration d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES.»⁴⁶ Conséquemment, sous risque d'être considéré comme un criminel climatique, l'État canadien devra taxer ce pétrole en fonction de son impact climatique, ce qui le rendra moins intéressant pour les consommateurs de la planète. Dans ce contexte, *Énergie Est* serait un éléphant blanc. (Souvenons-nous de l'aéroport Mirabel, exemple éloquent d'un manque de vision).

12 milliards \$ pour participer à l'écocide planétaire ou pour la transition verte ?

Accepter la construction d'*Énergie Est*, c'est favoriser une économie du court terme à l'encontre des principes d'investissement responsable. C'est ralentir le virage vers les énergies propres. ⁴⁷

C'est accepter de participer à l'écocide planétaire.

Des compagnies pétrolières investissent de plus en plus dans les énergies renouvelables. Nous sommes d'avis que les 12 milliards de \$ prévus par la compagnie TransCanada pour la construction d'*Énergie Est* doivent servir à la transition « verte » et non à une industrie dévastatrice et rétrograde. Nous invitons les dirigeants de cette entreprise à rediriger leurs investissements en ce sens.

L'ONÉ : UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE TRONQUÉE

Le cadre réglementaire qui balise l'Office national de l'énergie (ONÉ) dans sa consultation sur le projet Énergie Est est à ce point tordu qu'il ébranle la confiance des citoyens-nes envers cette institution.

Documents manquants, unilinguisme anglais, exclusion de participants, contenu limitatif

Le 2 février dernier, l'ONÉ a ouvert une période d'inscription d'un mois pour la consultation sur Énergie Est. À ce moment, le projet comprenait l'oléoduc et le port pétrolier projeté à Cacouna. TransCanada a ensuite fait parvenir un nouveau document de 30,000 pages sur *Énergie Est*, uniquement en anglais, que l'ONÉ a refusé de rendre disponible en version française sur son site.

La pétrolière a attendu jusqu'au 31 mars pour annoncer l'abandon du projet de port pétrolier à Cacouna, soit quelques jours avant la fin de la période d'inscription. À ce jour, les itinéraires de l'oléoduc et des pétroliers demeurent donc variables.

En bref, l'ONÉ a invité les citoyens à se prononcer sur un projet qui n'était pas final et auquel ils n'avaient que partiellement accès. Les francophones n'ont pas accès au document de 30,000 pages sur le projet de pipeline, puisqu'il ne figure pas sur le site en français de L'ONÉ. Les Premières Nations considèrent aussi que le processus de la consultation n'est pas adéquat.

De plus, seules les personnes considérées comme « directement touchées » sont autorisées à participer et elles devront s'en tenir à des sujets prédéterminés, limitatifs.

Par ailleurs, l'inversion du flux de la canalisation *9B* d'*Enbridge* a aussi contribué à miner la crédibilité de l'ONÉ vis-à-vis les citoyens (un seul tronçon soumis à des tests hydrostatiques et une baisse de l'exigence de l'ONÉ quant à la pression de ces tests). Sur ce point, la CMM devrait prendre acte des démarches entreprises par le mouvement *Citoyens au courant* et de l'absence de réponses de l'ONÉ.

Le gouvernement fédéral modifie le processus d'évaluation en 2012

Des changements sont survenus dans les processus d'évaluation environnementale du Canada visant à exclure le climat et la participation du public - y compris les changements apportés en 2012 à la Loi sur l'Office national de l'énergie.⁴⁸

Le pire est certainement le fait que l'ONÉ n'abordera pas la question des émissions de GES (amont et aval) liées à ce projet, pourtant au cœur des enjeux internationaux concernant les dérèglements climatiques, et ce, malgré 100,000 lettres envoyées par des canadiens qui le souhaitent.⁴⁹

Contestation en Cour suprême

Depuis juillet 2015, « Des opposants aux grands projets énergétiques canadiens veulent contester en Cour suprême les modifications apportées par le gouvernement conservateur aux procédures de l'Office national de l'énergie, qui restreignent selon eux la participation citoyenne. L'organisme environnemental ForestEthics Advocacy et plusieurs autres intervenants ont demandé au plus haut tribunal du pays d'être entendus sur la constitutionnalité de ces changements. »

« Selon l'organisme de Vancouver, les modifications apportées récemment à certains articles de la Loi sur l'Office national de l'énergie allègent les preuves qui doivent être présentées en matière de changements climatiques lors des études d'impacts de grands projets énergétiques, comme la construction de pipelines. »

« Ces changements limiteraient aussi la participation citoyenne aux audiences publiques de l'Office, selon les groupes environnementaux. »⁵⁰

Promesses électorales

Dans le cadre de la présente campagne électorale fédérale, des partis politiques évoquent la possibilité de redéfinir le cadre réglementaire de l'ONÉ. Ils s'engagent à promouvoir l'idée que l'ONÉ reprenne l'évaluation d'Énergie Est en y incluant les GES en amont et en aval.

Fermer le dossier de la demande de TransCanada

Alerte Pétrole Rive-Sud s'allie aux 60 groupes et organisations à travers le Canada qui appellent l'Office national de l'énergie à fermer la demande de TransCanada relative au projet *Énergie Est* et exige que le dossier demeure fermé jusqu'à ce que le processus réglementaire fédéral soit rectifié.⁵¹

BAPE ET ÉNERGIE EST : POUVOIRS RÉDUITS, DÉLAI IRRÉALISTE

Un ministre de l'environnement et du climat qui s'en lave les mains!

De par la *loi sur la qualité de l'environnement* du Québec, le ministre de l'Environnement a un large pouvoir discrétionnaire et, dans le cas du projet Énergie Est, il semble assez clair que le ministre Heurtel a décidé d'atténuer les pouvoirs d'intervenir que lui donne pourtant la loi québécoise. Le ministre a tout d'abord autorisé TransCanada à effectuer des travaux de forages près de Cacouna et il aura fallu l'intervention d'un juge de la Cour supérieure du Québec pour faire cesser ces travaux. « Pour la juge, il semble bien qu'il y ait eu *une faille dans le processus décisionnel du ministre* de l'Environnement, David Heurtel. (Le Devoir sept. 2014) ». En fait, à peu près tout le monde savait pourtant, sauf peut-être notre ministre de l'Environnement, que l'établissement d'un port à Cacouna et l'important transport de pétrole lourd prévu porterait très probablement préjudice à la santé des espèces animales et végétales vivant dans le fleuve, ainsi qu'à la reproduction des bélugas!

Fidèle à son premier ministre, qui se dit favorable au projet Énergie Est, le ministre Heurtel choisit par la suite d'exercer le pouvoir d'être *absent* du processus, c'est-à-dire d'exercer un *non-pouvoir*, en n'exigeant pas d'évaluation des impacts du projet Énergie Est sur notre environnement, et ce, malgré aussi les projections décrites par la Direction de la santé publique sur les retombées climatiques du projet.

En effet, TransCanada n'a pas eu à transmettre un avis de projet au ministère de l'Environnement et le ministre n'a pas exigé que la compagnie produise une étude d'impact, contrairement à la procédure normale conduisant au processus du BAPE et contrairement à l'affirmation du ministre en novembre 2014 comme quoi il exigerait une étude d'impact. Dans le Devoir du 9 juin dernier, le journaliste Alexandre Shields titre donc fort à propos son article sur l'annonce du mandat fortement amputé donné au BAPE dans ce dossier pourtant capital pour le Québec et ses citoyens : « Québec court-circuite le processus habituel avec un mandat qui sera mené malgré l'absence d'études d'impacts de TransCanada »⁵²

Dans son mandat, le BAPE devra entre autres « mener une enquête et une audience publique sur l'ensemble de la portion québécoise du projet, incluant une évaluation des émissions de gaz à effet de serre ». ⁵³

Est-ce à dire que, étant donné que TransCanada ne déposera pas d'étude d'impact, ce sera le BAPE, et donc les citoyens du Québec, qui auront à déboursier les coûts pour l'évaluation environnementale du projet, et ce, dans un délai qui ne le permettra pas vraiment?

De plus, « le rapport qui sera produit servira à présenter la position de la province dans le cadre des audiences à venir de l'Office national de l'énergie ». Ceci ne reflète pas les mandats usuels du BAPE. En effet, bien d'autres projets évalués par le

BAPE, dont nous pouvons être fiers, avaient le mandat et le pouvoir de recommander l'acceptation ou non du projet !

L'abandon, par le ministre Heurtel, de sa prérogative d'exiger une étude d'impact pour la section québécoise du projet *Énergie Est*, provient possiblement de la position de TransCanada à ce sujet, qui aurait fait savoir « que la décision d'en autoriser la construction revenait uniquement au gouvernement fédéral. *Le projet Énergie Est, puisqu'il traverse six provinces, est sous autorité fédérale* » avait alors dit son porte-parole. »

Or, selon le *Centre québécois de droit à l'environnement*, « ... les lois québécoises pour la protection de l'environnement ne font pas la distinction entre un pipeline intra provincial et un pipeline interprovincial. Ainsi, non seulement le gouvernement provincial peut appliquer ses lois environnementales, mais il est dans l'obligation de le faire. La question de la prépondérance des lois fédérales ne devrait, à notre avis, qu'être évaluée en cas de décisions contradictoires, ce qui n'est pas le cas actuellement. »⁵⁴

Le Centre précise aussi : « ... le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'Office national de l'énergie, a compétence sur l'ensemble du projet. Toutefois, cette situation n'empêche pas les gouvernements provinciaux d'appliquer leurs propres mécanismes d'évaluation environnementale et de participation publique. »⁵⁴

Sur ce sujet, nous invitons les lecteurs à lire ce guide (⁵⁴) qui, selon nous, aide à cerner les agissements, et surtout les non-agissements, de notre ministre Heurtel qui nous apparaissent comme de la **négligence dans l'exercice de ses responsabilités**.

En effet, réduire à ce point le mandat du BAPE ne reflète pas l'esprit de la loi et donne encore plus de liberté aux promoteurs de projets, alors que ces derniers ont déjà, de par la loi, un droit d'appel si les décisions du ministre ne leur conviennent pas, ce qui n'est actuellement pas le cas pour les citoyens.

Or, le projet *Énergie Est* est potentiellement l'un des pires projets au plan environnemental et sanitaire. Le pipeline de 700 km qui traverserait le Québec représente une menace très sérieuse, entre autres pour les **256 cours d'eau à écoulement continu** qu'il traverserait. Avec un BAPE miniaturisé et limité au seul pouvoir d'enquête devant faire rapport « **au plus tard 60 jours avant le début des plaidoiries à l'ONÉ** », avec un ministre qui semble s'en laver les mains, qu'y a-t-il à espérer? Dans ce contexte, seuls TransCanada et ses actionnaires peuvent se permettre d'espérer.

Si la CMM se limite aux processus de l'ONÉ et de l'actuel mandat du BAPE sur le dossier, cela nous semble faire le jeu du gouvernement fédéral actuel et de la compagnie TransCanada. À notre avis, la CMM devrait aller au-delà de l'unique participation aux travaux de l'ONÉ et du BAPE et prendre en compte les recommandations présentées en conclusion du présent mémoire.

CONCLUSION

Refuser *Énergie Est...* pour la suite du monde

Le dérèglement climatique accélère de façon exponentielle. Les décisions prises maintenant auront des répercussions pendant des centaines d'années. Les dix prochaines années sont cruciales en ce sens et vont orienter l'humanité vers sa survie ou vers sa perte.

La réduction des gaz à effet de serre (GES), pour tenter de contrôler le réchauffement climatique et éviter son emballement, sera au cœur des discussions de la très importante Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) à Paris, du 30 novembre au 11 décembre prochain. Le Canada ne peut prétendre faire partie de la solution s'il continue d'encourager la production du pétrole sale des sables bitumineux de l'Alberta, l'un des pires au monde pour ses émissions de GES. Cette industrie a fait augmenter sans cesse les émissions de GES au Canada depuis 10 ans, alors que des provinces comme l'Ontario et le Québec ont baissé les leurs.

Ne soyons pas dupes ou aveuglés par l'asservissement au pouvoir de l'argent. Les indicateurs sociaux, économiques et financiers et des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent de partout. L'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation des Nations unies (ONU), le pape François sont unanimes : il est maintenant indispensable de réduire l'offre d'hydrocarbures à l'échelle mondiale, plutôt que de l'accroître (elle est amplement suffisante à l'échelle mondiale). À moyen et à long terme, il faut laisser dans le sol les deux tiers des réserves connues de sources d'énergie fossiles, incluant 85 % des sables bitumineux, pour lutter contre le réchauffement.

Les sables bitumineux représentent l'une des plus grandes réserves pétrolifères au monde. Plus de 100 scientifiques nord-américains demandent maintenant un moratoire sur cette industrie. Faciliter l'exportation par oléoducs, véritables « autoroutes de pétrole », c'est paver la voie pour que le pétrole sale soit extrait, transporté, raffiné et consommé en quantité vertigineuse durant 40-50-60 ans.

En 2015, avec l'état des connaissances scientifiques sur le climat, endosser le projet *Énergie Est* s'avère injustifiable, inacceptable et immoral pour la suite du monde.

L'oléoduc *Énergie Est* plus sécuritaire que trains ou pétroliers? Un argument fallacieux

L'oléoduc traverserait des centaines de cours d'eau au Québec, dont le fleuve Saint-Laurent, et plusieurs rivières majeures sujettes à des glissements de terrain. La traversée de la rivière Outaouais par l'oléoduc est considérée « techniquement infaisable » par une firme mandatée par TransCanada. Notre eau potable est en jeu, même sur la Rive-Sud de Montréal.

La question n'est pas de savoir s'il y aura fuites, déversements ou accidents, mais plutôt où et quand. À raison de 1,1 million de barils de pétrole chaque jour, 763 barils la minute, devons-nous accepter que ce soit joué à l'apprenti sorcier avec notre fleuve, notre eau potable, nos milieux naturels et nos terres agricoles?

Prétendre que l'oléoduc *Énergie Est* serait plus sécuritaire que le transport ferroviaire et maritime, c'est également cacher le fait qu'il s'ajouterait à ces modes de transport et ne les remplacerait pas. Les pétrolières des sables bitumineux veulent exporter toujours et toujours plus. L'oléoduc ferait même augmenter le transport du pétrole sale sur notre fleuve si un nouveau port pétrolier était construit au Québec.

<p>S'ATTAQUER À LA SOURCE DU PROBLÈME : L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE DES SABLES BITUMINEUX</p>
--

12 milliards de \$ dans la mauvaise direction

La transition énergétique vers les énergies renouvelables est en cours. Elle doit néanmoins s'accélérer. Or, les investissements colossaux nécessaires à l'industrie des sables bitumineux nuisent à cet indispensable virage pour développer les entreprises et les emplois « verts », les emplois d'avenir. Le projet *Énergie Est* drainerait 12 milliards de \$... dans la mauvaise direction.

Refuser un projet insensé et immoral

Tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement sain, qui leur assure la santé et la sécurité. Malgré les millions qu'elle dépense en publicité pour se donner une image respectable et pour faire pression sur des décideurs, TransCanada ne partage pas nos valeurs d'aménagement du territoire et de protection du climat, pour la suite de la vie sur la planète.

Notre société peut-elle progresser si elle accepte un projet insensé et immoral? Faire fi des mises en garde des scientifiques sur les dérèglements climatiques, en permettant l'expansion des sables bitumineux avec l'oléoduc *Énergie Est*, c'est ouvrir les portes de l'enfer. Beaucoup de citoyens du Québec espèrent que, chez nous comme ailleurs au Québec, on appliquera le *principe de précaution* en s'opposant à ce projet. Nous faisons appel à votre sens des responsabilités.

De plus, comme *L'eau est la première ressource naturelle du Québec, plus précieuse que l'or ou tous les métaux et hydrocarbures* (Eau Secours!), ne permettons pas de la mettre à risque avec le projet d'oléoduc. En cas de pénurie, c'est la santé, le bien-être et l'économie de toute une région qui seraient mis à mal.

Tout gouvernant qui endosse le pillage du bien commun au profit de l'enrichissement de quelques-uns ne saurait être digne de la confiance des citoyens. Nous espérons que la CMM s'objectera comme nous au projet *Énergie Est*.

Créons plutôt ensemble un autre modèle en misant sur l'avenir.

RECOMMANDATIONS

***Alerte Pétrole Rive-Sud* recommande
à la Communauté métropolitaine de Montréal de :**

- 1) Se prononcer clairement contre le projet d'oléoduc *Énergie Est*;**
- 2) Insister pour que l'impact climatique en amont et en aval de l'oléoduc *Énergie Est* soit un critère incontournable dans l'analyse du projet;**
- 3) Réclamer un cadre réglementaire et un processus de consultation plus crédibles et plus démocratiques de la part des agences réglementaires (ONÉ, BAPE);**
- 4) S'approprier les propositions figurant dans *Dialogues pour un Canada vert* (60 universitaires canadiens) et celles du *Livre blanc pour une économie verte par les technologies propres (Écotech)*;**
- 5) Jouer un rôle de leader en se positionnant clairement dans la transition énergétique mondiale en tant que promoteur des énergies renouvelables et d'une éthique économique écologique, orientée vers la création des emplois du futur.**

RÉFÉRENCES

-
- ¹ Site du Gouvernement du Canada : <http://www.rncan.gc.ca/energie/brute-produits-petroliers/4544> et <http://www.rncan.gc.ca/energie/prix-carburant/4598>
 - ² *Transporting Alberta's Oil Sands Products: Defining the Issues and Assessing the Risks*, p.3 : <https://nrm.dfg.ca.gov/FileHandler.ashx?DocumentID=74254&inline=true>
 - ³ Gouvernement du Québec, *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/strategie-adaptation2013-2020.pdf
 - ⁴ Alexandre Shields. 2015. *Bouleversements climatiques, 50 ans de progrès en santé menacés*, Le Devoir, 23 juin 2015 : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/443460/bouleversements-climatiques-des-annees-de-gains-en-sante-menacees>
 - ⁵ <http://monclimatetmoi.ca/a-propos-des-4-elements/eau/le-fleuve-saint-laurent-et-les-changements-climatiques/a-quoi-faut-il-sattendre/>
 - ⁶ F Danner, 15 juin 2015. *Une évaluation des coûts des impacts des changements climatiques pour le Québec* : <http://www.monclimatmasante.qc.ca/une-%C3%A9valuation-des-co%C3%BBts-des-impacts-des-changements--climatiques-pour-le-qu%C3%A9bec-.aspx>
 - ⁷ Alexandre Shields, 23 juin 2015. *Bouleversements climatiques, 50 ans de progrès en santé menacés*, Le Devoir : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/443460/bouleversements-climatiques-des-annees-de-gains-en-sante-menacees>
 - ⁸ James Hansen, 9 mai 2012. *Game over for the planet*, New York Times: http://www.nytimes.com/2012/05/10/opinion/game-over-for-the-climate.html?_r=3&emc=eta1
 - ⁹ Étienne Leblanc, 2014-12-08. *Le Canada cancre du climat*, Ici Radio-Canada.ca: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2014/12/08/001-changements-climatiques-ban-ki-moon-nations-unies-canada-conference-lima.shtml#>
 - ¹⁰ *Les sables bitumineux, un danger local et global*, Divest McGill. <http://divestmcgill.com/francais/les-sables-bitumineux/>
 - ¹¹ *Le Canada s'enlise – Comment l'exploitation des sables bitumineux rend impossible toute stratégie énergétique canadienne pour la lutte contre les changements climatiques*. http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/file/2015/04/RAPPORT-Strat%C3%A9gie%20%C3%A9nerg%C3%A9tique%20pancanadienne%20FR_Final.pdf
 - ¹² *Nous sommes un groupe de scientifiques de divers horizons de partout en Amérique du Nord et nous demandons un moratoire sur la poursuite de l'expansion des sables bitumineux, sur la base de ces 10 raisons* : <http://www.oilsandsmoratorium.org/10-reasons-fr/>
 - ¹³ Commission de l'énergie de l'Ontario: 2015. *Donner la parole aux ontariens sur le projet Énergie Est - Rapport au ministre*, page 92

http://www.ontarioenergyboard.ca/html/oebenergyeast/documents/report_to_minister/energyeast_report_to_minister_FR.pdf,

- ¹⁴ Alain Brunel, 13 mars 2015. *Les émissions de GES liées à Énergie Est sur 40 ans : l'équivalent de plus de 1.3 milliards d'autos*, AQLPA, , pages 1-2. http://www.aqlpa.com/sites/default/files/publications-aqlpa/20150313_ges_energieest_sur40ans.pdf
- ¹⁵ Alain Brunel, 10 avril 2015. *Pas de réduction sérieuse des émissions de GES au Canada sans limites sur les sables bitumineux*, (dernier paragraphe), Le blogue AQLPA : https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CB0QFjAAahUKEwi3vv7JyLLHAhXKHT4KHyaDAoM&url=http%3A%2F%2Fwww.blogueaqlpa.com%2F2015%2F04%2F10%2Fpas-de-reduction-serieuse-des-emissions-de-ges-au-canada-sans-limites-sur-les-sables-bitumineux%2F&ei=NhzTVbfLlsq7-AGGh4qYCA&usq=AFQjCNHixnQfZwsx-NFQB-v23PBllhCh2q&sig2=VOKavWlj_0sogxGilw35rg
- ¹⁶ M Huot, L Fischer, N Lemphers. 2011. *Oilsands and Climate Change – How Canada's oilsands are standing in the way of effective climate action*, The Pembina Institut: <https://www.pembina.org/reports/us-oilsands-and-climate-briefing-note-201109b.pdf>
- ¹⁷ Rapport du BAPE, mai 2015. Les enjeux de la filière uranifère au Québec, p. 173. <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape308.pdf>
- ¹⁸ Bureau de la sécurité des transports du Canada, juin 2015. *Sommaire statistique des événements pipeline 2014*, Figure 6, p. 6. <http://www.bst-tsb.gc.ca/fra/stats/pipeline/2014/ssep-sspo-2014.pdf>
- ¹⁹ Jessica Boursier. 2015. *Impact des Oléoducs sur les Bassins Versants*. Mémoire de maîtrise 2, Qualité des eaux, des sols et traitements, Université de Franche Comté, p. 13. <https://robvq.qc.ca/bibliotheque/recherche?q=&feed=41&category=0&type=12&profile=0&subprofile=0&submit=Rechercher+dans+la+biblioth%C3%A8que>
- ²⁰ Hugo Séguin, Gabriel Marquis, février 2015. *Le Saint-Laurent : artère pétrolière?* Foundation David Suzuki, p. 37. <http://www.davidsuzuki.org/fr/publications/Le%20Saint-Laurent%2C%20art%C3%A8re%20p%C3%A9troli%C3%A8re%20%20mars%202015.pdf>
- ²¹ Radio-canada avec la Presse canadienne, janv. 2015. L'eau de Longueuil est potable. <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/01/16/001-longueuil-interdiction-consommer-eau-deversement-diesel-bilan-vendredi.shtml>
- ²² Jessica Boursier. 2015. *Impact des Oléoducs sur les Bassins Versants*. Mémoire de maîtrise 2, Qualité des eaux, des sols et traitements, Université de Franche Comté, p. 12. <https://robvq.qc.ca/bibliotheque/recherche?q=&feed=41&category=0&type=12&profile=0&subprofile=0&submit=Rechercher+dans+la+biblioth%C3%A8que>
- ²³ JHarvey Consultant & Associés Inc et ÉCOgestion-solutions Inc. 2015. *Les impacts du projet oléoduc énergie est de Transcanada dans la MRC de d'Autray* Rapport final présenté à la municipalité d'Autray sur les impacts du projet Énergie-Est réalisé par les firmes, p. 39. http://www.covivia.com/img/courriels/2015/02/18_RapportImpact.pdf
- ²⁴ Jessica Boursier. 2015. *Impact des Oléoducs sur les Bassins Versants*. Mémoire de maîtrise 2, Qualité des eaux, des sols et traitements, Université de Franche Comté, p. 13. <https://robvq.qc.ca/bibliotheque/recherche?q=&feed=41&category=0&type=12&profile=0&subprofile=0&submit=Rechercher+dans+la+biblioth%C3%A8que>

-
- ²⁵ Ginny Hardy, 2006. *L'utilisation de la télédétection laser pour repérer et surveiller les déversements d'hydrocarbures*, p. 1. Environnement Canada. <http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=4B40916E-1&xsl=privateArticles2.viewfull&po=F89A8B23>
- ²⁶ Thomas Gerbet, 2014. *Impossible de récupérer le pétrole déversé dans le fleuve?* <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/national/2014/09/23/001-petrole-fleuve-deversement-quebec-canada.shtml>
- ²⁷ Jessica Boursier. 2015. *Impact des Oléoducs sur les Bassins Versants*. Mémoire de maîtrise 2, Qualité des eaux, des sols et traitements, Université de Franche Comté, p. 11. <https://robvq.qc.ca/bibliotheque/recherche?q=&feed=41&category=0&type=12&profile=0&subprofile=0&submit=Rechercher+dans+la+bibliotheque%C3%A8que>
- ²⁸ Équiterre et Conseil des Canadiens, sep. 2014. *La face cachée d'Énergie Est* : <http://www.equiterre.org/communiquel/la-face-cachee-denergie-est-une-video-demontrant-les-risques-sur-le-climat-et-les-cours-d>
- ²⁹ *Conduite à risque*, Émission « Enquête », Radio-Canada, août 2013 : <http://ici.radio-canada.ca/special/enquete/pipeline9B/index.shtml>
- ³⁰ Alexandre Shields, 2013. *Lac-Mégantic - Des travaux d'excavation colossaux- Plus de 112 000 mètres cubes de sols contaminés pourraient être retirés du site*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/387748/des-travaux-d-excavation-colossaux>
- ³¹ Alexandre Shields, 2013. *Lac-Mégantic - Des travaux d'excavation colossaux- Plus de 112 000 mètres cubes de sols contaminés pourraient être retirés du site*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/387748/des-travaux-d-excavation-colossaux>
- ³² Alexandre Shields, 2013. *Lac-Mégantic - Québec autorise les villes à puiser l'eau- Des dizaines de milliers de litres de pétrole ont abouti dans la rivière Chaudière*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/387787/quebec-autorise-les-villes-a-puiser-l-eau-de-la-riviere-chaudiere>
- ³³ Alexandre Shields, déc. 2014. *Pipeline Énergie Est - 20 rivières posent un risque majeur*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/426391/pipeline-energie-est-20-rivieres-posent-un-risque-majeur>
- ³⁴ Clément Sabourin - Agence France-Presse juil 2015. *Alberta - La fuite de l'oléoduc relance le débat sur leur sécurité*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/445452/alberta-la-fuite-de-l-oleoduc-relance-le-debat-sur-leur-securite>
- ³⁵ La Presse Canadienne, juil. 2015. *Alberta- L'oléoduc fuyait depuis 2 semaines*. Le Devoir. <http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/07/22/008-nexen-fuite-pipeline-ignorer-cause.shtml>.
- ³⁶ Raphaël Bouvier-Auclair, juil. 2015. *Nexen ignore quand et comment est survenue la fuite dans son pipeline*. <http://ici.radio-canada.ca/regions/alberta/2015/07/22/008-nexen-fuite-pipeline-ignore-cause.shtml>
- ³⁷ Kathleen Lévesque, fév. 2015. *Pipeline Saint-Laurent: ouvert en 2012 et déjà rouillé*. La Presse. <http://www.lapresse.ca/actualites/201502/01/01-4840425-pipeline-saint-laurent-ouvert-en-2012-et-deja-rouille.php>

-
- ³⁸ Jessica Boursier. 2015. *Impact des Oléoducs sur les Bassins Versants*, Mémoire de maîtrise 2, Qualité des eaux, des sols et traitements, Université de Franche Comté, p. 11. <https://robvq.qc.ca/bibliotheque/recherche?q=&feed=41&category=0&type=12&profile=0&subprofile=0&submit=Rechercher+dans+la+biblioth%C3%A8que>
- ³⁹ Institut Polaris, 2015. *Neuf raisons pour lesquelles nous devrions douter de ce que nous dit TransCanada*. http://www.polarisinstitute.org/neuf_raisons
- ⁴⁰ Institut Polaris, 2015. *Rompre avec l'économie des énergies sales: Un profil corporatif de la compagnie canadienne de pipelines TransCanada*. http://www.polarisinstitute.org/profil_transcanada
- ⁴¹ Gérard Bérubé, avril 2015. *Mathématique pétrolière*. Le Devoir, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/438125/perspectives-mathematique-petroliere>
- ⁴² *Nous sommes un groupe de scientifiques de divers horizons de partout en Amérique du Nord et nous demandons un moratoire sur la poursuite de l'expansion des sables bitumineux, sur la base de ces 10 raisons* : <http://www.oilsandsmoratorium.org/10-reasons-fr/>
- ⁴³ Institut de recherche en économie contemporaine, 2015. *Répertoire électronique unique des thèses de doctorat et des mémoires de maîtrise dans le secteur de l'économie contemporaine*. <http://www.irec.net/index.jsp?p=28>
- ⁴⁴ Corinne Gendron, 2001. *Éthique et développement économique :Le discours des dirigeants sur l'environnement*. Thèse de doctorat. <http://www.irec.net/index.jsp?p=28&f=86>
- ⁴⁵ Écotech Québec. *Livre BLANC pour une économie VERTE par les technologies propres*, oct. 2014. <http://www.ecotechquebec.com/publications/etudes-et-memoires/>, p. 20 et p. 3
- ⁴⁶ Julien Arsenault, juin 2014. Pour Couillard et Lagarde, l'austérité n'est pas l'unique voie. La Presse Canadienne <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201406/09/01-4774268-pour-couillard-et-lagarde-lausterite-est-pas-lunique-voie.php>
- ⁴⁷ *Nous sommes un groupe de scientifiques de divers horizons de partout en Amérique du Nord et nous demandons un moratoire sur la poursuite de l'expansion des sables bitumineux, sur la base de ces 10 raisons* : <http://www.oilsandsmoratorium.org/10-reasons-fr/>
- ⁴⁸ Communiqué d'Équiterre, mai 2015. <http://www.equiterre.org/communiqu%C3%A9-plus-de-60-groupes-reclament-la-fermeture-du-dossier-du-pipeline-energie-est-a-lone>
- ⁴⁹ CNW Telbec, fév. 2015. *Plus de 100 000 canadiens demandent à l'ONÉ de tenir compte des changements climatiques dans l'évaluation d'Énergie Est*. <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/plus-de-100-000-canadiens-demandent-a-lone-de-tenir-compte-des-changements-climatiques-dans-levaluation-denergie-est-516834401.html>
- ⁵⁰ La Presse Canadienne, juil.2015. *Des écologistes contestent en Cour Suprême les changements à l'ONÉ*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/446474/des-ecologistes-contestent-en-cour-supreme-les-changements-a-l-one>

-
- ⁵¹ La Presse Canadienne, juil.2025. *Des écologistes contestent en Cour Suprême les changements à l'ONÉ*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/446474/des-ecologistes-contestent-en-cour-supreme-les-changements-a-l-one>
- ⁵² Alexandre Shields, juin 2015. *Énergie Est soumis au BAPE - Québec court-circuite le processus habituel avec un mandat qui sera mené malgré l'absence d'études d'impacts de TransCanada*. Le Devoir. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/442221/le-bape-etudiera-le-projet-energie-est-annonce-heurtel>
- ⁵³ Extrait du communiqué, fil d'information du portail QUÉBEC, juin 2015 /CNW Telbec/
<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiquillage=diffuseurs&listeDiff=33&type=1&idArticle=2306088798>
- ⁵⁴ Centre québécois de droit à l'environnement. *Enjeux juridiques du déploiement d'un pipeline interprovincial sur le territoire du Québec*; p. 16 et 17
<http://www.cqde.org/lancement-dun-guide-sur-les-enjeux-juridiques-du-projet-oleoduc-energie-est/>



Alerte Pétrole Rive-Sud s'oppose à l'expansion des sables bitumineux et à toute forme de transport du pétrole sale de l'Ouest canadien sur le territoire du Québec.

Ni par train, ni par oléoduc, ni par pétrolier!